

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

## **CHARTE DE LA COMMUNICATION par échange de courriels**

---

Les discussions et échanges entre les bénévoles ainsi qu'avec les équipes (salariés, bureau, CA) par courriel sont devenues indispensables pour le bon fonctionnement quotidien de l'association. C'est pourquoi, il a semblé utile de rappeler quelques règles simples dans une charte, qui vient compléter le règlement intérieur de l'association (paragraphe 9) et dont l'objectif est de mieux encadrer ces communications. Cette charte a été présentée au CA et les suggestions de modifications apportées.

## **PRISE DE POSITION de MWF quant à l'accès aux Hauts de Chartreuse**

---

Une large partie de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse se trouve sur une propriété et chasse privée. Or, les chasseurs et le propriétaire sont de longue date hostiles à la fréquentation de cet espace par d'autres usagers (randonneurs, grimpeurs). A la faveur du projet de loi qui rend la chose possible même en l'absence de clôture, le propriétaire a décidé d'interdire l'accès à son terrain. A l'été 2023 des panneaux "propriété privée, défense d'entrer" ont été posés et les équipements dans les "pas" ont été démontés. Les gardes chasse assermentés pourront verbaliser les "intrus". Seule la traversée du domaine par deux sentiers inscrits au PDIPR reste tolérée.

Le PNR de Chartreuse et la Réserve Naturelle subissent cette situation, sans moyen de s'y opposer.

Une pétition intitulée "Pour la liberté d'accès à tout-e-s à la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse" a été lancée pour demander le maintien du libre accès aux espaces naturels dans la réserve. Le collectif informel à l'origine de la pétition s'est retrouvé mercredi 13/09 pour envisager la suite. Trois modalités d'action ont été décidées : à court, moyen et long terme.

Le CA de MWF:

- se positionne en faveur du libre accès pour les pratiquants de la montagne dans toute la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, dans le respect du règlement de cette dernière. Cette position sera publiée sur les médias de l'association,
- appelle à soutenir la pétition "Pour la liberté d'accès à tout-e-s à la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse". Cette position sera publiée sur les médias de l'association,
- souhaite co-organiser la manifestation à l'Aulp du Seuil, à condition de partager les revendications du collectif, et appellera ses adhérents à y participer,
- souhaite contribuer à ce que le dialogue s'instaure pour trouver des solutions à cette problématique touchant une réserve naturelle nationale et interpellera les élus en ce sens.

## **INTÉGRATION DE MWF au collectif "Itinéraire bis"**

---

MWF a été récemment sollicitée pour intégrer le collectif "Itinéraire bis", qui produit des contenus intéressants sur le tourisme et les pratiques sportives (voyages lointains entre autres). Le CA a validé

cette intégration, qui permettra à l'association de se nourrir de des réflexions du collectif, d'affiner ses positions et de mettre en avant ses campagnes Changer d'approche et Montagnes en transition.

## **WEEKEND de l'AG MWF 2024 : save the date**

---

Le weekend du 23 et 24 Mars 2024 est retenu pour la prochaine Assemblée Générale de MW France.

## **ÉTATS GÉNÉRAUX des transitions des territoires de montagne 2024**

---

Avec l'emballlement climatique, la prise de conscience des nécessaires changements de comportements collectifs en montagne est acté. Habitants, acteurs économiques, élus locaux, acteurs nationaux... Tous partagent la même peur du futur et cherchent des chemins dans l'incertitude. Les Etats Généraux des Transitions des Territoires de Montagne apparaissent comme une nécessité pour envisager collectivement un devenir lucide et désirable en montagne et pour créer un élan nécessaire aux transitions vitales.

Le CA a confirmé l'engagement de l'association dans les EGTM 2024, à condition que MWF ne porte pas seule, juridiquement et financièrement, leur organisation, mais soit contributrice d'un dispositif partagé. Il a validé la participation de MWF à la coalition d'acteurs organisatrice des EGTM. Les programmes d'action de l'association 2024 déjà votés en CA (Juin 2023) sont conservés, mais pourront être adaptés en fonction de l'avancement du projet EGTM 2014 et des implications de l'équipe et des administrateurs, avec point d'étape fait en CA au moins tous les 3 mois.

## **T3 DE LA GRAVE : engagement de MWF dans un référé-liberté**

---

Les travaux de construction du T3 de la Grave vont commencer imminemment. Le pylône sera construit sur le rognon où l'androsace du Dauphiné est présente. L'unique moyen d'action de MWF pour empêcher ces travaux à ce stade est un référé-liberté, jugé sous 48h. Le CA a validé l'engagement de MW France dans ce référé-liberté.

## **PROCHAINES RÉUNIONS**

---

Les prochaines réunions de CA auront lieu le 24 Octobre et 21 Novembre 2023.